



Association Vendéenne pour
le Dépistage et les Interventions
Précoces de l'enfant

AVDIPE

• LES CAHIERS DES TND •

04

Le trouble spécifique des apprentissages

RECONNAITRE POUR MIEUX COMPRENDRE
MIEUX ACCOMPAGNER

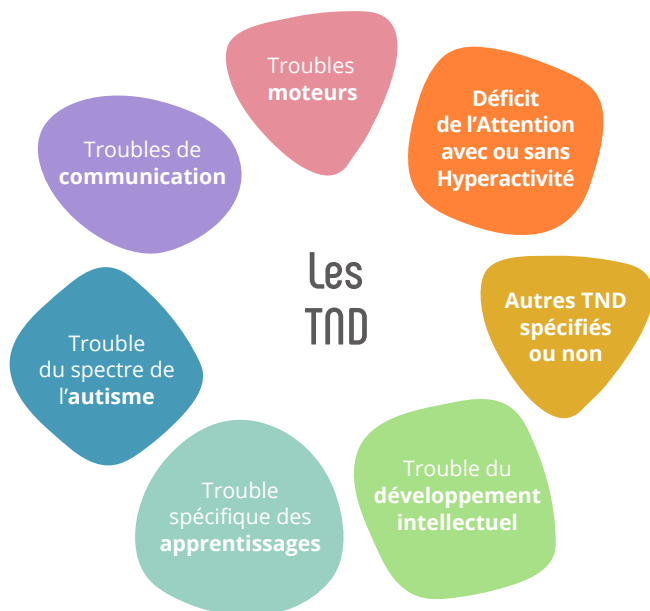


LE TROUBLE SPÉCIFIQUE DES APPRENTISSAGES

Lire, orthographier, calculer ... 15 à 20% des enfants rencontrent des difficultés scolaires. Le trouble spécifique des apprentissages quant à lui concerne 5 à 7% des enfants scolarisés*. Plus connus sous le nom de troubles « dys », il s'agit de troubles mesurables, ayant des répercussions significatives sur la scolarité de l'enfant et sa vie quotidienne. Ce trouble perdure tout au long de la vie.

Le trouble spécifique des apprentissages, c'est quoi ?

Le trouble spécifique des apprentissages est un trouble du neurodéveloppement (TND) qui touche les acquisitions scolaires dans 3 domaines : la lecture et/ l'expression écrite et/ou le calcul. Il se manifeste chez des enfants qui ont une intelligence et un environnement social adéquat et ne présentent aucun problème médical ou environnemental permettant d'expliquer à eux seuls les troubles observés.



L'utilisation des termes « spécifique » et « dys » a considérablement évolué ces dernières années. La commission cognition de la Société française de neuropédiatrie propose de réserver le terme « dys » et le terme « spécifique » aux enfants sans trouble du développement intellectuel (voir livret N°2) et sans cause connue.

LES DIMENSIONS CLINIQUES*

Les différents troubles des apprentissages sont regroupés sous une seule entité diagnostique nommée « trouble spécifique des apprentissages ».



Difficultés à apprendre et à utiliser des compétences scolaires

comme en témoigne la présence d'au moins un des symptômes suivants (regroupé en 3 dimensions cliniques) ayant persisté pendant au moins 6 mois, malgré la mise en place de mesures ciblant ces difficultés :

3 DIMENSIONS CLINIQUES AFIN DE PRÉCISER L'ATTEINTE :



Avec déficit en lecture

(dyslexie)

Caractérisé par des difficultés à :

- Reconnaître avec précision et fluidité les mots
 - Décoder
 - Épeler
- Comprendre un texte



Avec déficit de l'expression écrite

(dysorthographe, dysgraphie)

Caractérisé par des difficultés à :

- Orthographier les mots
- Utiliser la ponctuation et la grammaire
- Organiser l'expression écrite



Avec déficit du calcul et/ou trouble du raisonnement

(dyscalculie)

Caractérisé par des difficultés à :

- Traiter des données numériques
- Apprendre des faits arithmétiques
- Réaliser des calculs efficaces et fluides
 - Accéder à un raisonnement logico-mathématique

REPÉRER ET IDENTIFIER LES SIGNES AVANT 7 ANS

04

LES SIGNES D'ALERTE

Les signes d'appels propres à chacun des «dys» sont spécifiques.

Ils peuvent être soupçonnés et évoqués dès 5 ans (Grande section de maternelle) et confirmés vers 7-9 ans.



GRANDE SECTION

- Difficulté à mémoriser (ex. comptines, poésie...)
- Difficulté dans la reconnaissance des lettres et des chiffres
- Difficulté à manipuler les sons
- Difficulté à énumérer la chaîne numérique
- Difficulté à écrire son prénom
- Difficulté dans le dénombrement
- Faible lexique
- Difficulté à classer, ordonner et comparer des objets ou quantités
- Difficultés attentionnelles
- Refus d'aller à l'école
- Difficulté pour se mettre au travail



CP

- Persistance de difficulté du langage oral, surtout si pas ou peu de progrès malgré l'intervention pédagogique
- Ne fait pas de lien entre le(s) signe(s) écrit(s) et le son qu'il(s) symbolise(nt)
- Ne rentre pas dans la lecture des syllabes simples ou fait de nombreuses erreurs
- Ne se rappelle plus de ce qu'il a lu en début de phrases
- Ne retient pas la chaîne numérique
- Difficulté dans les premiers calculs et la lecture/écriture des petits nombres (1 et 2 chiffres)
- Difficulté de raisonnement logique dans les problèmes simples (ex. je retire, j'ajoute...)
- Lenteur et fatigabilité excessive pour l'âge

MANQUE D'ESTIME DE SOI, DE CONFIANCE EN SOI

Ces signes doivent également vous alerter :

- tendance à s'isoler, repli sur soi, élève discret, qui essaie de se faire oublier
- faible motivation
- difficulté à s'affirmer
- peur du regard des autres
- tendance à se comparer, peur de décevoir...



C'est la concordance et la persistance de plusieurs signes d'alerte qui doivent vous interpeller. Il faut être prudent chez le jeune enfant car il peut s'agir d'un autre trouble du neurodéveloppement. En cas de doute, n'hésitez pas à orienter la famille vers un médecin.



CE1

- Toute difficulté scolaire persistante
- Lecture anormalement lente ou imprécise ou n'amenant pas à une compréhension du message écrit
- Écriture illisible avec des erreurs phonétiques fréquentes
- Difficulté d'écriture et de lecture des nombres
- Difficulté à différencier les symboles mathématiques (ex. = + -)
- Difficulté à lire et écrire des plus grands nombres
- Difficulté à estimer et comparer des quantités
- Tout refus d'aller à l'école ou autre plainte somatique
- Refus des activités de loisirs qui font appel à la lecture, l'écriture...
- Refus des devoirs à la maison ou appréhension de faire les devoirs



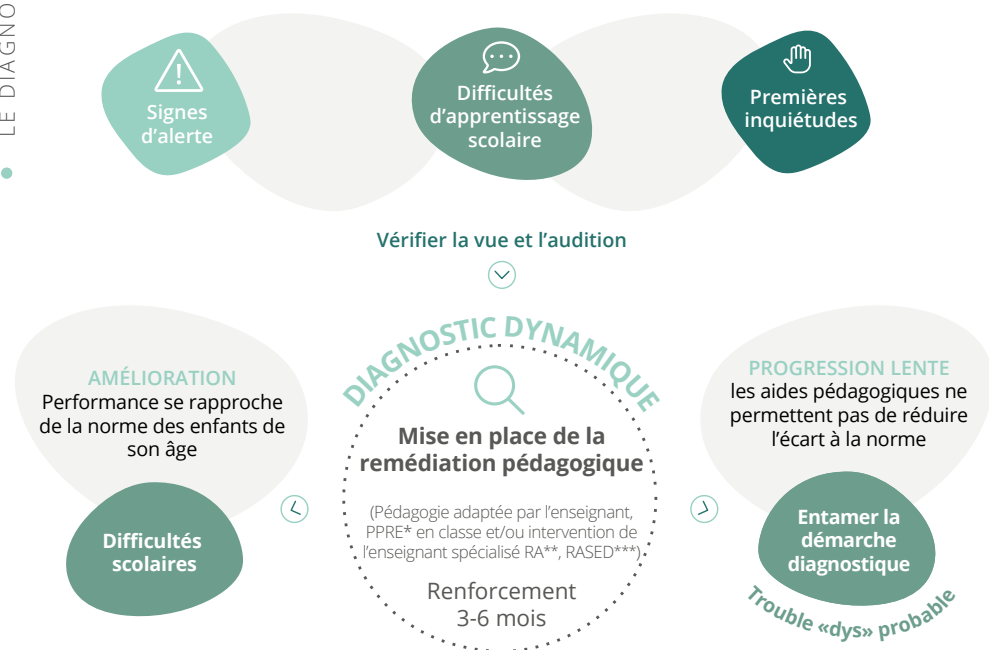
CE2 ET APRÈS

- Erreurs de déchiffrage ou lenteur de la lecture, difficultés pour retenir les mots d'usage courant, les principales règles d'accord
- Déchiffrage lent, laborieux, gêné par des erreurs entre des lettres et/ou des groupes de lettres
- Accès à la compréhension possible sur des textes courts mais difficultés sur des textes complexes
- Difficulté de mémorisation des tables (ex. multiplication)
- Difficulté à comprendre les problèmes (au-delà des difficultés de lecture)
- Difficultés logiques de résolution de problème, à utiliser les procédures
- Difficulté à placer un nombre sur une ligne numérique

TROUBLE SPÉCIFIQUE DES APPRENTISSAGES OU DIFFICULTÉS SCOLAIRES ?

Les progrès de l'enfant doivent être objectivés par des tests étalonnés afin d'identifier la performance de l'enfant dans le domaine considéré et le rapporter à la norme attendue pour l'âge.

APPARITIONS DES PREMIERS SYMPTÔMES



*PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative

**RA : Regroupement d'Adaptation

***RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté



Tout enfant, dès son plus jeune âge pour qui on suspecte un trouble du neurodéveloppement peut être orienté vers la plateforme de coordination et d'orientation (PCO-TND) du département. L'objectif est de faciliter l'accès aux bilans diagnostiques et si nécessaire aux interventions précoces.



COMMENT DIAGNOSTIQUER ?

Évaluation de première intention si les difficultés persistent malgré la remédiation pédagogique :

Le trouble des apprentissages est avéré lorsqu'une ou plusieurs fonctions cognitives sont objectivement déficitaires (performance inférieure à -1.5 écart type) et qu'il existe un impact fonctionnel dans la vie quotidienne de l'enfant.

1 Orienter vers le médecin traitant

2 Éliminer une origine sensorielle, neurologique, médicale

3 Évaluer les répercussions fonctionnelles

Bilan et suivi orthophonique

Si les difficultés repérées ne sont pas expliquées par le trouble des apprentissages

4 Évaluation pluridisciplinaire

Bilan(s) complémentaire(s) : ergothérapie, psychomotricité, neuropsychologie, ...



Des troubles sont fréquemment associés

40% des enfants concernés par un trouble des apprentissages présentent plusieurs troubles *

Les troubles fréquemment associés sont :

• Un autre TND :

Troubles moteurs (*troubles des coordinations motrices, tics...*)

TDAH (*trouble Déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité*)

Trouble de la communication (*troubles spécifiques du langage oral*)

• Difficultés psychologiques

Anxiété de performance, Manque de confiance en soi...

• Difficultés comportementales

Timidité, frustration, repli sur soi ...

* Données INSERM.



ACCOMPAGNER L'ENFANT ET SA FAMILLE

La distinction entre difficultés scolaires et troubles est cruciale parce que les aides à mettre en place sont différentes.



En cas de difficultés,
ce sont les actions de prévention associées à l'école, au renforcement pédagogique, qui peuvent améliorer les choses.



En cas de trouble,
il s'agit d'une anomalie neurodéveloppementale. Des rééducations sont alors nécessaires et, en classe, des adaptations et compensations pédagogiques.

DES OUTILS POUR COMPENSER À L'ÉCOLE

Le trouble spécifique des apprentissages perdure tout au long de la vie. Sa prise en charge permet d'améliorer et/ou de compenser les fonctions déficitaires sans que les difficultés disparaissent complètement.

Une prise en charge adaptée (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, orthoptie ou psychologue) en complémentarité des aménagements pédagogiques, offre à l'enfant la possibilité de développer son potentiel.



Fatigabilité à ne pas minimiser !

Un élève présentant un trouble spécifique des apprentissages a envie de bien faire mais il ne le peut pas. Il faut prendre en compte sa fatigabilité et valoriser chacun de ses progrès.



Déficit en expression écrite

- Utiliser l'outil informatique (tablette, ordinateur, scanner, logiciel...)
- Donner des supports écrits (photocopie, envoi par mail, clé usb...)
- Séquencer l'autocorrection :
un temps pour l'oubli des mots,
un temps pour l'accord des pluriels,
un temps pour l'accord des verbes.



Déficit en lecture

- Aménagement des supports de lecture (couleur, police adapté, livre audio...)
- Lecture orale et séquençage des consignes
- Temps supplémentaire, réduire la quantité d'exercices ou de travail
- Reformulation des consignes écrites
 - Utiliser les outils numériques (ex. stylo lecteur, synthèse vocale, logiciel...)



Déficit en calcul

- Autoriser la calculatrice
- Les tables d'opération
- Aide mémoire visuelle

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES POUVANT ÊTRE MISE EN PLACE :

Ces aménagements peuvent être formalisés par le médecin scolaire dans le cadre d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Dans les situations complexes, la constitution d'un dossier de demande de compensation du handicap peut permettre la mise en place de compensations supplémentaires telles que l'AESH (Accompagnants d'élèves en Situation de Handicap).

UN EXEMPLE DE PRISE EN CHARGE : LA REMÉDIATION COGNITIVE

La qualité des apprentissages scolaires repose notamment sur la capacité de l'élève à exercer un contrôle cognitif sur ses processus de pensée et ses comportements. Il s'agit donc de parvenir à mobiliser de manière efficiente ses capacités attentionnelles, d'inhibition ou encore de flexibilité mentale... La remédiation cognitive est un programme thérapeutique d'entraînement qui permet de compenser les déficits liés à certains troubles cognitifs ou d'apprentissage. Les remédiations sont basées sur des jeux, des manipulations/expérimentations menant à une prise de conscience plus efficace de ses propres actions, permettant de mettre en place des stratégies/méthodologies au quotidien.



Le plus important !

Proposer des aménagements spécifiques à chaque élève, en co-construisant avec les parents, les professionnels et surtout l'enfant tout en valorisant ses compétences, en s'appuyant sur ses points forts...

Pour aller plus loin : Plateforme cap école inclusive :
<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

POUR EN SAVOIR PLUS...

Documentation et contacts utiles pour en savoir plus sur le trouble spécifique des apprentissages.

Contacts



APEDYS85

06 16 83 54 36

apedys85@gmail.com / www.apedys85.org



Esmeralda

07 83 71 67 46

asso.esmeralda85@gmail.com



Centre référent des Troubles d'Apprentissage

02 76 64 39 81

crt@chu-nantes.fr / www.chu-nantes.fr/crta



ALECS (anciennement SRAE TA)

02 40 93 27 29

contact@alecs.fr / www.alecs.fr

Documentation



Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages
Guide de la Haute autorité de santé (2017)



Mon cerveau à l'école
Site développé par l'unité de neuroimagerie cognitive (unité Inserm/CEA 992)



Dyslexie et dysorthographe
Documentation explicative - Tous à l'école



Raptor Neuropsychologie
Ressources, infographies...
<https://www.raptorneuropsychologie.com/>

Comité de relecture

- AVRIL Amélie,
Psychologue PCO 0-6 ans, AVDIPE.
- BOURHIS LEBAYLE Annaik,
Orthophoniste CRTA, CHU Nantes.
- DEHÊTRE Anne, orthophoniste, élue de l'URPS
Orthophonistes Pays de la Loire.
- DIMÉ Marine, Psychologue spécialisée
en neuropsychologie, ALECS.
- ETIENNE Manon, Psychologue spécialisée en
neuropsychologie, PCO 7-12 ans, ADAPEI-ARIA 85.
- GOI Jenny, vice-présidente APEDYS 85.
- LEVOIR DU BOULET Sabine,
Orthophoniste, ALECS.
- RONCALI Audrey, Présidente APEDYS 85.
- VION Hélène, Vice-présidente, Esmeralda.



Contactez la PCO 0-6 de Vendée pour toute demande

📍 Plateforme de Coordination
et d'Orientation de Vendée
CHD Les Oudairies
85925 LA ROCHE SUR YON
Cedex 9

✉ Pour toute demande générale
pco.tnd@avdipe.fr
Pour toutes données médicales
pco.tnd@esantepdl.mssante.fr
(Messagerie Sécurisée de Santé)

📞 02.51.47.35.00



www.avdipe.fr

LES POINTS CLÉS



Le diagnostic doit être posé **conformément** au **DSM-5** et à la **CIM-11**



Dès qu'une suspicion de Trouble Spécifique des Apprentissages est évoquée, il faut **commencer sans attendre les interventions**. Le forfait d'intervention précoce garantit le financement de ces prises en charge (ergothérapeute, psychologue et psychomotricien).



Les **documents de la HAS** font officiellement partie de l'actualisation des connaissances des professionnels de santé.

Retrouvez l'ensemble de nos livrets sur www.avdipe.fr/documentation

Cette plaquette a été financée par le Crédit Agricole, que nous remercions, et réalisée en lien avec nos partenaires

